

Catalogue 2026



Siège social : 17 rue de la Chapelle Saint Sauveur - 95510 Aincourt

SAS au capital de 3 000 €

Agence Normandie (27) - Agence Ile de France (95)

Tél : 06 87 71 93 03 - 06 83 80 11 81 - mail : contact.ofis@ofis-formation.com

"18 années"



"Ensemble"



Ensemble, nous construisons "l'avenir professionnel de vos salariés en demande ou en découverte de formation professionnelle. Nos responsables Qualité Sécurité Environnement (QSE), Pédagogique et Handicap, associés à nos intervenants validés par l'INRS, SSIAP ou Sapeurs Pompiers, sont à votre écoute afin de vous accompagner dans vos projets.

**MON
PASSEPORT
PRÉVENTION**

Selon la loi n° 2021-1018
du 2 août 2021 et le décret
n° 2025-748 du 1er août 2025

Qualiopi
processus certifié
■ ■ ■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

Dd
DATADOCKÉ



Consultez notre
"Réfèrent Handicap"
pour toutes questions
d'organisation

"Organisme de formation"
Agrément n° 11950475395
"Habilitation INRS"
SST n° H39645/2021/SST-1/O/12

Sommaire

Audit - Conseil

- P-4 Règlements : Secours à personnes - Incendie - Evacuation
-
- P-5 Création / Actualisation du Document Unique d'Evaluation des Risques (DUER)
-
- P-6 Audit préparatoire à la commission de sécurité pour les ERP
-

Formation

- P-7 Formation Initiale "Gestes de Premiers Secours" (GPS - 6 heures)
-
- P-8 Formation Initiale "Secouriste Sauveteur du Travail" (SST - 14 heures)
-
- P-9 Formation à l'utilisation du " défibrillateur DSA et DEA" (DAE - 3 heures)
-
- P-10 Formation "Acteur Prévention Secours - Aide Soins à la Personne" (APS - 21 heures)
-
- P-11 Formation "Acteur Prévention Secours - Petite Enfance" (APS - 21 heures)
-
- P-12 Formation "Manipulation de Patients par des Paramédicaux" (MPP - 14 heures)
-
- P-13 Formation "Gestes et Postures" (GP - 7 heures)
-
- P-14 Formation " Equipier de Première Intervention" (EPI - 3 heures)
-
- P-15 Formation " Equipier de Seconde Intervention" (ESI RIA - 3 heures)
-
- P-16 Formation " Evacuation - Guide/Serre File" (EVAC - 3 heures)
-
- P-17 Formation "Equipier Evacuation " dans les ERP type J et U (EVAC - 3 heures)
-
- P-18 Exercice d'évacuation (1 heure)
-
- P-19 Formation "Gestion du Système de Sécurité Incendie " (SSI - 2 heures)
-
- P-20 Formation "Habilitation Electrique HOB0" (HOB0 - 7 heures)
-
- P-21 Formation" Maintien Actualisation des Compétences Secouriste Sauveteur du Travail" (MAC SST - 7 heures)
-

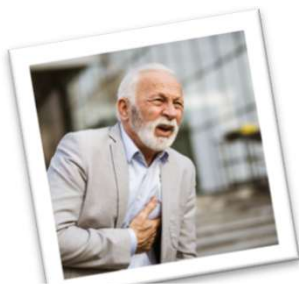
Fourniture d'équipements

- P-22 Installation de "Défibrillateur"
-

Tarifs de formation - Matériels de formation

- P-23 Tarifs de formation - Matériels de formation
-

"Règlementation"



Code du travail - article R. 4224-16

"L'employeur prend, après avis du médecin du travail, les mesures nécessaires pour assurer les premiers secours aux accidentés et aux malades. Ces mesures qui sont prises en liaison notamment avec les services de secours d'urgence extérieurs à l'entreprise sont adaptées à la nature des risques."

Cette organisation des secours passe par la mise en place, sur les lieux de travail, d'un dispositif d'alerte en cas d'accident ou de personne malade, la présence de sauveteurs secouristes du travail et la mise à disposition d'un matériel de premiers secours (INRS).



Code du Travail – article R4227-39

La consigne de sécurité incendie prévoit des essais et visites périodiques du matériel et des exercices au cours desquels les travailleurs apprennent à reconnaître les caractéristiques du signal sonore d'alarme générale, à localiser et à utiliser les espaces d'attente sécurisés ou les espaces équivalents à se servir des moyens de premier secours et à exécuter les diverses manœuvres nécessaires.

Ces exercices et essais périodiques ont lieu au moins tous les six mois. Leur date et les observations auxquelles ils peuvent avoir donné lieu sont consignées sur un registre tenu à la disposition de l'inspection du travail.



Code du travail - article R4121-1

L'employeur transcrit et met à jour dans un document unique les résultats de l'évaluation des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs à laquelle il procède.

La mise à jour du document unique d'évaluation des risques est réalisée :

Au moins chaque année, lors de toute décision d'aménagement important modifiant les conditions de santé et de sécurité ou les conditions de travail, lorsqu'une information supplémentaire intéressant l'évaluation d'un risque dans une unité de travail est recueillie.



Création - Actualisation

Document Unique d'Evaluation des Risques (DUER)

Pourquoi faire un document unique ?

Le présent Document Unique d'Evaluation des Risques (DUER) a pour but :

- Identifier les risques majeurs d'une entreprise
- Mettre en place un plan d'actions efficace avec des priorités
- Mettre en place un plan de formation adapté à l'activité des salariés
- Diminuer les accidents de travail



Cadre réglementaire

Le DUER est imposé par le décret n° 2001-1016 du 5 novembre 2001, transcrit dans le Code du travail :

Article L4121-3

« L'employeur, compte tenu de la nature des activités de l'établissement, évalue les risques pour la santé et la sécurité des travailleurs, y compris dans le choix des procédés de fabrication, des équipements de travail, des substances ou préparations chimiques, dans l'aménagement ou le réaménagement des lieux de travail ou des installations et dans la définition des postes de travail.

A la suite de cette évaluation, l'employeur met en oeuvre les actions de prévention ainsi que les méthodes de travail et de production garantissant un meilleur niveau de protection de la santé et de la sécurité des travailleurs. Il intègre ces actions et ces méthodes dans l'ensemble des activités de l'établissement et à tous les niveaux de l'encadrement. »

Il est rappelé que si le chef d'établissement fait appel au conseil d'un organisme extérieur, il reste responsable, au regard notamment des articles L4121-1 à L4121-5 du Code du travail :

- De la santé et de la sécurité de ses salariés,
- De l'inventaire des risques identifiés dans le présent document,
- Des mesures de prévention qui s'y rapportent,
- De la mise à jour, au moins annuelle, du DUER, fonction des nouvelles informations recueillies ou de la résolution définitive des problèmes signalés.

Qualification de votre interlocuteur :

- DUER réalisé par le Responsable Qualité Sécurité Environnement d'OFIS (Diplômée Master en droit, économie, gestion, "mention management et administration des entreprises" délivré par l'université de Toulouse)

Audit Commission de Sécurité des ERP

Règlementation du 25 juin 1980, modifiée par l'arrêté du 7 février 2022

Pourquoi faire un audit avant commission ?

Le présent audit a pour but de préparer :

- Préparer les visites périodiques de la commission de sécurité
- Comprendre le déroulement des visites périodiques de la commission de sécurité
- Expliquer les conséquences des visites périodiques de la commission de sécurité



Contenu de l'audit :

- Vérification du classeur registre de sécurité, sa tenue à jour, présence de la dernière commission de sécurité, ainsi que des rapports de vérification et de maintenances
- Un avis de sécurité est affiché à l'accueil
- Les plans d'intervention et d'évacuation sont présents
- Les locaux à risques sont identifiés, disposent de ferme-portes, les locaux à risques sont tenus en ordre
- Les extincteurs sont fixés avec des panneaux de classement feu
- Les circulations sont dégagées, les issues de secours s'ouvrent sans effort, les portes de recoupement se ferment sans frottement, les portes d'accès escaliers se referment seules et complètement
- Absence de dégradation visible des éléments concourants à la sécurité (DM, pDS, BAES/BAEH, extincteurs, ...)
- Les consignes d'exploitation du SSI sont affichées à proximité de la centrale. Le dossier SSI est présent et à jour. (plan de zone, schéma, etc...)

Méthode pédagogique

- Exposés et débats, audit avec la direction et responsables sécurité

Matériel pédagogique

- Règlementation du 25 juin 1980 des Etablissement Recevant du Public, modifiée par l'arrêté du 7 février 2022

Durée, Modalités

- Au minimum 6 heures en face à face incluant la visite de l'Etablissement Recevant du Public

Qualification du formateur et Certification

- Formateur en Service Sécurité Incendie et Assistance à Personne (SSIAP)

Gestes de Premiers Secours

Objectif de la formation

- Les trois objectifs des Gestes de Premiers Secours sont de sauver des vies, d'empêcher l'aggravation de l'état de la victime et de favoriser son rétablissement.
- Les premiers secours sont l'ensemble des techniques médicales d'aide d'urgence données aux blessés et malades par une personne qui n'est pas nécessairement médecin. Ils ont pour but d'assurer la survie de la personne avant l'arrivée de personnes et secours compétents.



Contenu de la formation :

- Protéger

- Faire alerter ou alerter

- Secourir :

- * Secourir une victime qui saigne abondamment
- * Secourir une victime qui s'étouffe
- * Secourir une victime qui présente les signes d'un malaise
- * Secourir une victime qui se plaint de brûlures
- * Secourir une victime qui se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
- * Secourir une victime qui ne répond pas mais qui respire
- * Secourir une victime qui ne répond pas et qui ne respire pas

Méthode pédagogique

- Exposés et débats, travaux de groupe, mises en situations simulées

Matériel pédagogique

- Documents de référence en secourisme
- Maquillage professionnel, mannequins (adulte, enfant et nourrisson), défibrillateur, outils pédagogiques
- Vidéo projecteur, ordinateur, films, supports Power Point, Livrets de formation

Durée, Modalités

- Au minimum 6 heures en face à face pédagogique
- Tout public sans prérequis

Qualification du formateur et Certification

- Formateur validé en secourisme
- A l'issue de la formation, le stagiaire recevra une attestation de suivi de formation

Sauveteur Secouriste du Travail (SST)

Objectifs de la formation

Le Secouriste Sauveteur du Travail doit être capable d'intervenir efficacement face à une situation d'accident, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et dans les procédures spécifiques fixées en matière de prévention, de mettre en application ses compétences au profit de la santé et sécurité du travail.



Contenu de la formation

- Identifier le rôle du SST dans et hors de l'entreprise
- Rôle du SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
- Mettre en œuvre ses compétences en matière de protection au profit d'actions de prévention
- Informer les personnes désignées dans le plan de prévention de(s) la situation(s) dangereuse(s) repérée(s)
- Protéger
- Examiner
- Faire alerter ou alerter
- Secourir :
 - * Secourir une victime qui saigne abondamment
 - * Secourir une victime qui s'étouffe
 - * Secourir une victime qui présente les signes d'un malaise
 - * Secourir une victime qui se plaint de brûlures
 - * Secourir une victime qui se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
 - * Secourir une victime qui ne répond pas mais qui respire
 - * Secourir une victime qui ne répond pas et qui ne respire pas



Méthode pédagogique

- Exposés et débats, travaux de groupe, mises en situations simulées

Matériel pédagogique

- Documents de référence de l'INRS, plan d'intervention SST
- Maquillage professionnel, mannequins (adulte, enfant et nourrisson), défibrillateur, outils pédagogiques
- Vidéo projecteur, ordinateur, films, supports Power Point, Livrets de formation

Durée, Modalités

- Au minimum 14 heures en face à face pédagogique, auxquelles il convient d'ajouter en tant que de besoin le temps nécessaire pour traiter les conduites particulières à tenir liées "aux risques spécifiques de l'entreprise" pour un groupe de 4 à 10 stagiaires maximum
- Tout public sans prérequis

Qualification du formateur et Certification

- Formateur de Secouriste Sauveteur du Travail (certifié par l'INRS)
- A l'issue de la formation, le stagiaire recevra un certificat de SST délivré par le réseau FORPREV, ainsi qu'une attestation de formation, après avoir été validé par une certification selon le référentiel de l'INRS.

Utilisation d'un "Défibrillateur"

dans le cadre des "Gestes de Premiers Secours"

Objectifs de la formation

- L'objectif des Gestes de Premiers Secours avec défibrillateur est de sauver des vies, empêcher l'aggravation de l'état de la victime et de favoriser son rétablissement.
- Les premiers secours sont l'ensemble des techniques médicales d'aide d'urgence données aux blessés et malades par une personne qui n'est pas nécessairement médecin. Elles ont pour but d'assurer la survie de la personne avant l'arrivée de personnes et secours compétents.

Contenu de la formation :

- Protéger

- Faire alerter ou alerter

- Secourir :

- * Secourir une victime qui ne répond pas et qui ne respire pas
- * Définir l'inconscience et l'arrêt de la respiration
- * Démarrer un massage cardiaque efficace sur un adulte, enfant et nourrisson
- * Poser un défibrillateur le plus tôt possible



Méthode pédagogique

- Exposés et débats, travaux de groupe, mises en situations simulées

Matériel pédagogique

- Documents de référence en secourisme
- Mannequins (adulte, enfant et nourrisson), défibrillateur, outils pédagogiques
- Vidéo projecteur, ordinateur, films, supports Power Point, Livrets de formation

Durée, Modalités

- Au minimum 3 heures en face à face pédagogique pour un groupe de 8 stagiaires
- Tout public sans prérequis

Qualification du formateur et Certification

- Formateur validé en secourisme
- A l'issue de la formation, le stagiaire recevra une attestation de suivi de formation

Acteur Prévention Secours

Aide à la Personne (APS)

Objectif de la formation

L'Acteur Prévention Secours du secteur d'Aide et Soins à la Personne (APS) vise à rendre tout intervenant à domicile capable de contribuer à la suppression ou à la réduction des risques professionnels auxquels il est exposé. Véritable acteur de la prévention, il peut proposer des améliorations de ses différentes situations de travail visant à répondre aux besoins techniques, organisationnels et humains et à l'amélioration de la qualité des soins et la sécurité des personnes à mobilité réduite. Il est également en mesure de développer un comportement adapté en cas de dysfonctionnement, d'accident ou d'accident sur son lieu de travail. Cette aptitude ne peut être confondue avec un niveau de classification professionnelle.

Contenu de la formation

Cerner le dispositif APS dans sa globalité (Prévention), définition de la prévention, les différents acteurs de la prévention, les deux rôles de l'Acteur Prévention Secours (préventeur et secouriste), les enjeux de la prévention

Situer l'importance des atteintes à la santé liées à l'activité physique (Prévention), les notions d'AT-MP, les notions de danger, risques et dommages, les notions de base d'anatomie-physiologie, les différentes atteintes de l'appareil locomoteur

Analyser sa propre situation de travail et dégager des pistes de solutions (Prévention), la notion de situation de travail, les déterminants de l'activité et propositions d'amélioration, les principes généraux de la prévention, la construction et la hiérarchisation de pistes de solutions

Mettre en pratique les principes de sécurité physique et d'économie d'effort (Prévention), maîtriser les techniques de manutention manuelle des personnes (selon l'âge), utiliser les aides techniques à disposition aux moments adéquats

Adopter un comportement adapté en cas d'accident (Secours), mettre en sécurité une situation d'accident, examiner une personne en vue de lui porter secours, faire alerter ou alerter en fonction des procédures existantes, adopter la conduite adaptée aux différents signes indiquant qu'une vie est menacée (gestes de secouriste)



Méthode pédagogique

- Exposés et débats, travaux de groupe, mises en situations simulées

Matériel pédagogique

- Films, supports Power Point, documents de référence de l'INRS, plan d'intervention, documents de repères pour l'aménagement du poste de travail, matériel médicalisé d'aide à la personne, maquillage professionnel, mannequins (adulte, enfant et nourrisson), défibrillateur, outils pédagogiques, livrets de formation

Durée, Modalités

- Au minimum 21 heures en face à face pédagogique, auxquelles il convient d'ajouter en tant que de besoin le temps nécessaire pour traiter les conduites particulières à tenir liées "aux risques spécifiques de l'entreprise" pour un groupe de 10 stagiaires maximum
- Personne travaillant dans le secteur du service à la personne agée

Qualification du formateur et Certification

- Formateur en "Acteur Prévention Secours Aide Soins à la Personne et "Aide à la Mobilité"
- A l'issue de la formation, le stagiaire recevra un certificat de SST délivré par le réseau FORPREV, ainsi qu'une attestation de formation, après avoir été validé par une certification selon le référentiel de l'INRS.

Acteur Prévention Secours - Petite Enfance

Objectif de la formation

L'Acteur Prévention Secours du secteur la Petite Enfance (APS PE) vise à rendre tout intervenant d'être capable de contribuer à la suppression ou à la réduction des risques professionnels auxquels il est exposé. Véritable acteur de la prévention, il peut proposer des améliorations de ses différentes situations de travail visant à répondre aux besoins techniques, organisationnels et humains et à l'amélioration de la qualité des soins et la sécurité des nourrissons et petits enfants. Il est également en mesure de développer un comportement adapté en cas de dysfonctionnement, d'incident ou d'accident sur son lieu de travail. Cette aptitude ne peut être confondue avec un niveau de classification professionnelle.

Contenu de la formation

Cerner le dispositif APS PE dans sa globalité (Prévention), définition de la prévention, les différents acteurs de la prévention, les deux rôles de l'Acteur Prévention Secours (préventeur et secouriste), les enjeux de la prévention

Situer l'importance des atteintes à la santé liées à l'activité physique (Prévention), les notions d'AT-MP, les notions de danger, risques et dommages, les notions de base d'anatomie-physiologie, les différentes atteintes de l'appareil locomoteur

Analyser sa propre situation de travail et dégager des pistes de solutions (Prévention), la notion de situation de travail, les déterminants de l'activité et propositions d'amélioration, les principes généraux de la prévention, la construction et la hiérarchisation de pistes de solutions

Mettre en pratique les principes de sécurité physique et d'économie d'effort (Prévention), maîtriser les techniques de manutention manuelle des personnes (selon l'âge), utiliser les aides techniques à disposition aux moments adéquats

Adopter un comportement adapté en cas d'accident (Secours), mettre en sécurité une situation d'accident, examiner une personne en vue de lui porter secours, faire alerter ou alerter en fonction des procédures existantes, adopter la conduite adaptée aux différents signes indiquant qu'une vie est menacée (gestes de secouriste)



Méthode pédagogique

- Exposés et débats, travaux de groupe, mises en situations simulées

Matériel pédagogique

- Films, supports Power Point, documents de référence de l'INRS, plan d'intervention, documents de repères pour l'aménagement du poste de travail, matériel de crèche, maquillage professionnel, mannequins (adulte, enfant et nourrisson), défibrillateur, outils pédagogiques, livrets de formation

Durée, Modalités

- Au minimum 21 heures en face à face pédagogique, auxquelles il convient d'ajouter en tant que de besoin le temps nécessaire pour traiter les conduites particulières à tenir liées "aux risques spécifiques de l'entreprise" pour un groupe de 10 stagiaires maximum
- Personne travaillant dans le secteur de la petite enfance

Qualification du formateur et Certification

- Formateur en "Acteur Prévention Secours Aide Soins à la Petite Enfance" et "Aide à la Mobilité"
- A l'issue de la formation, le stagiaire recevra un certificat de SST délivré par le réseau FORPREV, ainsi qu'une attestation de formation, après avoir été validé par une certification selon le référentiel de l'INRS

Manipulation de Patients par des Paramédicaux

Objectif de la formation

Le paramédical vise à rendre tout intervenant à domicile capable de contribuer à la suppression ou à la réduction des risques professionnels auxquels il est exposé. Véritable acteur de la prévention, il peut proposer des améliorations de ses différentes situations de travail visant à répondre aux besoins techniques, organisationnels et humains et à l'amélioration de la qualité des soins et la sécurité des malades ou à mobilité réduite. Il est également en mesure de développer un comportement adapté en cas de dysfonctionnement, d'incident ou d'accident sur son lieu de travail. Cette aptitude ne peut être confondue avec un niveau de classification professionnelle.

Contenu de la formation

Cerner le dispositif du MPP dans sa globalité (Prévention), définition de la prévention, des différents acteurs de la prévention, les deux rôles de l'Acteur Prévention Secours (préventeur et secouriste), les enjeux de la prévention

Situer l'importance des atteintes à la santé liées à l'activité physique (Prévention), les notions d'AT-MP, les notions de danger, risques et dommages, les notions de base d'anatomie-physiologie, les différentes atteintes de l'appareil locomoteur

Analyser sa propre situation de travail et dégager des pistes de solutions (Prévention), la notion de situation de travail, les déterminants de l'activité et propositions d'amélioration, les principes généraux de la prévention, la construction et la hiérarchisation de pistes de solutions

Mettre en pratique les principes de sécurité physique et d'économie d'effort (Prévention), maîtriser les techniques de manutention manuelle des personnes (selon l'âge), utiliser les aides techniques à disposition aux moments adéquats



Méthode pédagogique

- Exposés et débats, travaux de groupe, mises en situations simulées

Matériel pédagogique

- Films, supports Power Point, documents de référence de l'INRS, plan d'intervention, documents de repères pour l'aménagement du poste de travail, matériel médicalisé d'aide à la personne, outils pédagogiques, livrets de formation

Durée, Modalités

- Au minimum 14 heures en face à face pédagogique, auxquelles il convient d'ajouter en tant que de besoin le temps nécessaire pour traiter les conduites particulières à tenir liées "aux risques spécifiques de l'entreprise" pour un groupe de 10 stagiaires maximum
- Personne travaillant dans le secteur hospitalier, maison de retraite, aide à la mobilité

Qualification du formateur et Certification

- Formateur en "Acteur Prévention Secours Aide Soins à la Personne" et "Aide à la Mobilité"
- A l'issue de la formation, le stagiaire recevra une attestation de formation d'aide à la personne et à la mobilité

Gestes et Postures

"Manutentions de Charges et Bureautique"

Objectif de la formation

Sensibilisation s'adressant à l'ensemble du personnel et plus particulièrement aux personnes mettant en œuvre des actions de manipulation ou de manutention.
Les formations sont un temps d'échanges entre différents métiers.
Les phases pratiques au poste de travail (mise en application) doivent être privilégiées.



Contenu de la formation

- Situer l'importance des risques d'accidents et de maladies professionnelles liés à la manipulation, aux transports manuels, aux gestes répétitifs et aux postures de travail.
- Identifier et caractériser les risques liés à l'activité physique en utilisant les connaissances anatomiques et physiologiques du corps humain.
- Comprendre les éléments déterminants des gestes et postures de travail.
- Appliquer les principes de base de sécurité physique et d'économie d'effort pertinente en fonction de la situation de travail.
- Proposer des améliorations pour éviter ou réduire les risques identifiés et participer à leur réalisation.

Méthode pédagogique

- Exposés et débats, travaux de groupe, mises en situations simulées

Matériel pédagogique

- Films, supports Power Point, documents de référence de l'INRS, documents anatomiques, documents de repères pour l'aménagement du poste de travail
- Livrets de formation

Durée, Modalités

- Au minimum 7 heures en face à face pédagogique, auxquelles il convient d'ajouter en tant que de besoin le temps nécessaire pour traiter les conduites particulières à tenir liées "aux risques spécifiques de l'entreprise" pour un groupe de 10 stagiaires maximum

Qualification du formateur et Certification

- Formateur en "Gestes et Postures" et "Aide à la Mobilité"
- A l'issue de la formation, le stagiaire recevra une attestation de formation, après avoir été validé par un QCM selon le référentiel.

Equiper Première Intervention - Evacuation

Objectif de la formation

Etre capable de donner l'alerte rapidement, d'utiliser les moyens de première intervention pour faire face à un feu naissant. Connaissance du signal d'alarme, des consignes de sécurité et numéro d'urgence pour mener efficacement une action d'extinction. Désignation du personnel, connaissance de ses missions, des techniques et des consignes de sécurité.



Contenu de la formation

- Mission de l'EPI, la réglementation et les consignes en cas d'incendie, causes et conséquences d'un incendie dans un établissement, le triangle du feu, l'alarme, l'alerte et les différents numéros de secours, les modes de propagation du feu, la différence entre un feu et un incendie, les classes de feu, les différents types d'extincteurs et leurs rôles, l'effet des agents extincteurs sur le feu, les règles de sécurité sur les extincteurs, distance d'attaque du feu, le permis de feu.
- Manipulation d'un extincteur sur bac à feu (gaz écologique), extinction d'une bouteille de gaz emflammée, extinction d'un feu simulé sur ordinateur avec un extincteur CO2.
- Visite du site, définition et mission des chargés d'évacuation, auteurs internes et externes de l'établissement, mesures de prévention (formation, information, consignes de sécurité incendie, interdiction), le dégagement d'une victime d'un local enfumé (dégagement d'urgence)

Théorie 60 % - Pratique 40 %

Méthode pédagogique

- Exposés et débats, travaux de groupe, mises en situations simulées

Matériel pédagogique

- Films, supports Power Point, plan d'entreprise, consignes de sécurité
- Générateur de flammes, bouteille de gaz, extincteurs
- Livrets de formation

Durée, Modalités

- Au minimum 3 heures, auxquelles il convient d'ajouter 1 heure de formation supplémentaire pour la gestion du "Système de Sécurité Incendie (SSI)" et les "risques spécifiques de l'entreprise" pour un groupe de 12 stagiaires maximum
- Tout public sans prérequis

Qualification du formateur et Certification

- Formateur en Service Sécurité Incendie et Assistance à Personne (SSIAP)
- A l'issue de la formation, le stagiaire recevra une attestation de formation, après avoir été validé par un QCM oral

Equipier de Seconde Intervention

Objectif de la formation

Etre capable de donner l'alerte rapidement, d'utiliser les moyens de seconde intervention pour faire face à un feu se développant. Connaissance du signal d'alarme, des consignes de sécurité et numéro d'urgence pour mener efficacement une action d'extinction en complément des équipiers de première intervention. Désignation du personnel, connaissance de ses missions, des techniques et des consignes de sécurité.



Contenu de la formation

- Mission de l'ESI, la réglementation et les consignes en cas d'incendie, causes et conséquences d'un incendie dans un établissement, le triangle du Feu, l'alarme, l'alerte et les différents numéros de secours, les modes de propagation du feu, la différence entre un feu et un incendie, les classes de feux.
- Manipulation d'un Robinet Incendie Armé, refroidissement d'une bouteille de gaz
- Visite du site, définition et mission équipiers de seconde intervention, auteurs internes et externes de l'établissement, mesures de prévention (formation, information, consignes de sécurité incendie, interdiction), le dégagement d'une victime d'un local enfumé (dégagement d'urgence)

Théorie 60 % - Pratique 40 %

Méthode pédagogique

- Exposés et débats, travaux de groupe, mises en situations simulées

Matériel pédagogique

- Films, supports Power Point, plan d'entreprise, consignes de sécurité
- RIA du site dans une cour de manœuvre
- Livrets de formation

Durée, Modalités

- Au minimum 1 h 30, pouvant aller jusqu'à 3 h 00, selon la catégorie et exploitation de l'établissement, ainsi que les "risques spécifiques de l'entreprise" pour un groupe de 12 stagiaires maximum
- Tout public sans prérequis

Qualification du formateur et Certification

- Formateur en Service Sécurité Incendie et Assistance à Personne (SSIAP) et Sapeur Pompier
- A l'issue de la formation, le stagiaire recevra une attestation de formation, après avoir été validé par un QCM oral

Formation Evacuation

"Guide et Serre-File"

Objectif de la formation

Etre capable de donner l'alerte rapidement, d'utiliser les moyens de première intervention pour faire face à un feu naissant. Connaissance du signal d'alarme, des consignes de sécurité et numéro d'urgence pour mener efficacement une action d'extinction. Désignation du personnel, connaissances de ses missions, des techniques et des consignes de sécurité.



Contenu de la formation

- But de l'évacuation, consignes incendie, reconnaître l'alarme, passer et/ou faire passer l'alerte, organiser l'évacuation pour la mise hors de danger du personnel, public, handicapés, mission des guides files et serres files, étude de cas sur vidéo
- Reconnaître les équipements de sécurité (porte coupe-feu, désenfumage, déclencheur manuel, signalisation de balisage de sécurité et itinéraire), les techniques d'évacuation des personnes valides, mise en sécurité des personnes à mobilité réduite, du public et des intervenants extérieurs, visualisation du point de rassemblement et faire l'appel avec le responsable d'évacuation.
- Définition et mission des chargés d'évacuation, mesures de prévention (formation, information, consignes de sécurité incendie, interdiction), visite du site, dégagement d'une victime d'un local enfumé.

Théorie 50 % - Pratique 50 %

Méthode pédagogique

- Exposés et débats, travaux de groupe, mises en situations simulées

Matériel pédagogique

- Films, supports Power Point, plan d'entreprise, consignes de sécurité
- Livrets de formation

Durée, Modalités

- Au minimum 3 heures, auxquelles il convient d'ajouter 1 heure de formation supplémentaire pour la gestion du "Système de Sécurité Incendie (SSI)" et les "risques spécifiques de l'entreprise" pour un groupe de 12 stagiaires maximum
- Tout public sans prérequis

Qualification du formateur et Certification

- Formateur en Service Sécurité Incendie et Assistance à Personne (SSIAP)
- A l'issue de la formation, le stagiaire recevra une attestation de formation, après avoir été validé par un QCM oral

Formation Evacuation

ERP de type J et U *

Objectif de la formation

Connaître et appliquer les protocoles de son établissement, alarme, alerte, consignes spécifiques. Selon la situation, prioriser les actions à effectuer par une levée de doute et réagir sur un départ de feu au moyen d'un extincteur. Prise en compte de l'alarme feu avec une victime, opérer un dégagement d'urgence, assurer le transfert horizontal d'un résident, organiser une évacuation verticale et comprendre le fonctionnement du SSI.



Contenu de la formation

- **Visite du site, mise à niveau des connaissances** : Identifier les différents arrêts d'urgences, identifier les moyens de secours, extincteurs, DM, répéteur d'alarme, moyens d'alerte, identifier les différents DAS.
- **Analyser une situation** : Savoir opérer une levée de doute, appliquer les protocoles d'intervention et d'évacuation, sauvetage de personnes, donner l'alerte, accueillir les secours.
- **Présentation du SSI** : Identifier les composantes du SSI, identifier les informations transmises par les couleurs des voyants du SSI, comprendre le fonctionnement de la mise en sécurité, contrôler le SSI

Théorie 50 % - Pratique 50 %

Méthode pédagogique

- Exposés et débats, travaux de groupe, mises en situations simulées

Matériel pédagogique

- Films, supports Power Point, plan d'entreprise, consignes de sécurité
- Livrets de formation

Durée, Modalités

- Au minimum 3 heures, auxquelles il convient d'ajouter 1 heure de formation supplémentaire pour la gestion du "Système de Sécurité Incendie (SSI)" et les "risques spécifiques de l'entreprise" pour un groupe de 12 stagiaires maximum
- Tout public sans prérequis

Qualification du formateur et Certification

- Formateur en Service Sécurité Incendie et Assistance à Personne (SSIAP)
- A l'issue de la formation, le stagiaire recevra une attestation de formation, après avoir été validé par un QCM oral

Exercice d'évacuation

Objectif de la formation

- Sensibiliser l'intégralité du personnel présent de votre établissement à reconnaître votre signal sonore spécifique - Appliquer les consignes de sécurité affichées - Evacuer le personnel, les visiteurs et les clients - Vérifier l'état des installations incendie (système d'alarme et/ou de détection) - Acquérir un comportement réflexe et valable en toutes circonstances - Déceler les points forts et points faibles de votre organisation en cas de sinistre.



Contenu de la formation :

Deux types d'exercice au choix :

Scénario 1 : Simple déclenchement manuel de l'alarme

Scénario 2 : avec présence de fumées froides

(possibilité de scénario personnalisé (exemples : situations et comportements humains individuels ou collectifs, présence de blessés, escalier enfumé, présence de produits dangereux ou inflammables).

Méthode pédagogique

- L'intervenant visite vos locaux afin de visualiser les caractéristiques de votre établissement en termes de prévention et de protection incendie
- La remise en état du système de sécurité incendie par votre personnel est à prévoir, suite du déclenchement de l'alarme incendie

Moyens et supports pédagogiques

Un rapport d'évacuation vous sera transmis sous 15 jours, indiquant les résultats de l'exercice avec les axes d'amélioration, les points forts constatés. Ce rapport permet de rappeler les observations faites au regard de l'application des consignes générales, du comportement des personnes évacuées, du comportement des équipiers d'évacuation (exemples : signal, portes automatiques, trappes de désenfumage, etc.).

Durée et public concerné

- Au minimum 1 heure en y incluant le débriefing avec les chargés d'évacuation
- Tout personnel de l'entreprise

Qualification du formateur

- Intervenants qualifiés techniquement et pédagogiquement (Sapeurs-Pompiers, SSIAP, formateurs spécialisés dans la prévention du risque incendie).

Formation Système de Sécurité Incendie (SSI)

Objectif de la formation

Etre capable de connaître les équipements qui composent son système de sécurité incendie (SSI) et savoir réagir aux différentes situations qui peuvent se présenter sur le site (alarme feu, dérangements, travaux etc...)



Contenu de la formation

Qu'est ce qu'un système de sécurité incendie (SSI)

Comment sont signalés :

- les alarmes feux
- les défauts et dérangements
- les zones hors service

Que faire en cas :

- d'alarme
- de dérangements

Quand et comment :

- mettre en/hors service une zone de détection incendie
- utiliser les commandes manuelles
- réarmer le système

Théorie 50 % - Pratique 50 %

Méthode pédagogique

- Exposés et débats, travaux de groupe, mises en situations simulées

Matériel pédagogique

- Films, supports Power Point, plan d'entreprise, consignes de sécurité
- Livrets de formation

Durée, Modalités

- Au minimum 2 heures pour la gestion du "Système de Sécurité Incendie (SSI)" et les "risques spécifiques de l'entreprise" pour un groupe de 8 stagiaires maximum
- Tout public sans prérequis

Qualification du formateur et Certification

- Formateur en Service Sécurité Incendie et Assistance à Personne (SSIAP)
- A l'issue de la formation, le stagiaire recevra une attestation de formation

Habilitation Electrique "HOB0"

Objectif de la formation

Permettre au personnel de découvrir le contexte réglementaire et technique du risque électrique. Effectuer en sécurité des travaux "Non électriques", changement d'ampoule simple, réarmement du disjoncteur, changement d'un fusible. Permettre de pénétrer en sécurité dans un environnement électrique pour des agents de sécurité ou personnels d'entretien.



Contenu de la formation

- Origine de l'électricité
- Notions de base d'électricité
- Les risques électriques
- Protection contre les dangers électriques
- Effets et conséquences sur le corps humain
- Moyens de protection, de prévention
- Conduite à tenir en cas d'électrocution, électrisation
- Information VAT (vérificateurs d'absence de tension)
- Domaines de tension, habilitations, zones
- Risques d'incendie dans les installations électriques
- Connaissances générales
- Normes, décrets, réglementations
- Visites des locaux

Méthode pédagogique

- Exposés et débats, travaux de groupe, mise en situation simulées

Matériel pédagogique

- Vidéo projecteur + ordinateur portable + films en salle
- Plan d'entreprise et consignes de sécurité
- Livrets de formation

Durée, Modalités

- Au minimum 7 heures pour un groupe de 10 stagiaires maximum
- Tout public sans prérequis

Qualification du formateur et certification

- Formateur Sécurité Incendie et Assistance à Personne (SSIAP)
- A l'issue de la formation, le stagiaire recevra une attestation de formation, après avoir été validé par un **QCM non certificatif** de 20 questions

Uniquement sur devis : Formation en BT - HT en incluant véhicule électrique - TST Batteries stationnaires

Maintien Actualisation des Compétences

Sauvetage Secouriste du Travail

Objectif de la formation

Le Secouriste Sauveteur du Travail doit être capable d'intervenir efficacement face à une situation d'accident, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et dans les procédures spécifiques fixées en matière de prévention, de mettre en application ses compétences au profit de la santé et sécurité du travail.



Contenu de la formation

- Une évaluation à partir d'accident du travail simulé permettant de repérer les écarts par rapport au comportement du SST
- Une partie consacrée à la révision des gestes d'urgences
- Une partie consacrée à l'actualisation de la formation
- Une partie consacrée aux risques de l'entreprise
- Une partie consacrée aux modifications du programme



Méthode pédagogique

- Exposés et débats, travaux de groupe, mises en situations simulées

Matériel pédagogique

- Documents de référence de l'INRS, plan d'intervention SST
- Maquillage professionnel, mannequins (adulte, enfant et nourrisson), défibrillateur, outils pédagogiques
- Vidéo projecteur, ordinateur, films, supports Power Point, Livrets de formation

Durée, Modalités

- Au minimum 7 heures en face à face pédagogique, auxquelles il convient d'ajouter en tant que de besoin le temps nécessaire pour traiter des conduites particulières à tenir liées "aux risques spécifiques de l'entreprise" pour un groupe de 10 stagiaires maximum
- Tout public sans prérequis

Qualification du formateur et Certification

- Formateur de Secouriste Sauveteur du Travail (certifié par l'INRS)
- A l'issue de la formation, le stagiaire recevra un certificat de SST délivré par le réseau FORPREV, ainsi qu'une attestation de formation, après avoir été validé par une certification selon le référentiel de l'INRS.

Equipez votre site en "Défibrillateur"



"Saver One"

*Sacoche de transport,
1 pile au lithium et 1 paire d'électrodes adulte,
1 kit de premier secours (couverture de survie,
compresses, gants stériles, écran facial bouche à
bouche, rasoir, ciseaux, 1 kit signalétique
réglementaire, 1 carte mémoire,
(Garantie 5 ans)*



1 350 € HT

Contrat de maintenance, nous consulter
Installation effectuée sur votre site par notre référent
Fiche technique sur notre site www.ofis-formation.com

Nos tarifs

1 journée * pour 1 groupe
580,00 € HT

1/2 Journée * pour 1 groupe
480,00 € HT

Nos tarifs sont donnés à titre indicatif afin d'évaluer votre coût selon la formation demandée
** Etude sur devis selon le volume de formation annuelle*
via la rubrique devis sur notre site www.ofis-formation.com ou contact.ofis@ofis-formation.com
Possibilité de s'inscrire individuellement, à titre privé,
sur nos formations selon nos possibilités (90 € la journée)

Aperçu de notre matériel de formation



Extincteur à Eau



Bac à feu écologique



Extincteur CO2



Mannequin Adulte - Enfant - Nourrisson
Défibrillateur Semi Automatisé (DSA) et Entièrement Automatisé (DEA)